

# SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos, par visioconférence, le 8 mars 2021 à 16h.

**SONT PRÉSENTS** : Céline Beaugard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère et mairesse suppléante, Pierrette Charette, conseillère, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller et Pierre Rubaschkin, conseiller  
**EST AUSSI PRÉSENTE** : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beaugard, la séance ordinaire est ouverte à 16h02

2021.03.41

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2021**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 6.1. Résolution – Acceptation du lancement de l'appel d'offres public pour les travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest
  - 6.2. Avis de motion et dépôt – Règlement numéro 2021-157 abrogeant le règlement 2018-135 sur la gestion contractuelle
  - 6.3. Résolution – Modification des dates des séances du conseil d'octobre et de novembre 2021
  - 6.4. Résolution –Nomination de madame Brigitte Chagnon comme substitut pour le conseil d'administration de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
  - 6.5. Résolution – Octroi d'une bourse à un étudiant finissant du 5<sup>e</sup> secondaire de la Polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier
7. **TRÉSORERIE**
  - 7.1. Résolution – Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer
8. **LOISIRS ET CULTURE**
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 9.1. Résolution – Adoption du rapport annuel 2020 de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge
  - 9.2. Résolution- Adoption du projet d'entente de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)- Version 2
10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
  - 10.1. Résolution – Approbation de la dépense de l'achat d'une camionnette pour les travaux publics
  - 10.2. Résolution – Adhésion au regroupement d'achats de l'UMQ pour le sel de déglacage pour la saison 2021-2022
11. **HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 11.1. Avis de motion et dépôt – Modifications apportées au Règlement 2018-132 concernant la collecte, la disposition et le transport des matières résiduelles
12. **URBANISME**
13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

Il est proposé par la conseillère madame Pierrette Charette.  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

### **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES** **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2021.03.42**    **RÉSOLUTION - APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2021**

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 février et de la séance extraordinaire du 19 février 2021, la directrice générale par intérim est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle.  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 février et de la séance extraordinaire du 19 février 2021.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.43

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### RÉSOLUTION – ACCEPTATION DU LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC CHAUD OUEST

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle a produit le devis technique nécessaire pour la réalisation des travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest :

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu le 8 octobre 2020 une lettre du ministère des Transports confirmant l'aide financière dans le cadre du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la réfection du chemin du lac Chaud Ouest ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a lancé un appel d'offres public, en vue de l'octroi d'un contrat pour les travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest, sur le Système d'appels d'offres publics (SEAO) du gouvernement du Québec conformément aux dispositions de la Loi 22 et du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'ACCEPTER** le lancement d'appel d'offres public en vue de l'octroi d'un contrat pour les travaux de réfection du chemin du lac Chaud Ouest.

#### **ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

#### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-157 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2018-135 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Je, Benoit Thibeault, conseiller, donne avis de motion et de dépôt d'un règlement décrétant les modalités entourant la gestion contractuelle s'appliquant aux contrats municipaux.

2021.03.44

#### RÉSOLUTION – MODIFICATION DES DATES DES SÉANCES DU CONSEIL D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE 2021

**CONSIDÉRANT QUE** les prochaines élections municipales se tiendront le dimanche 7 novembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les dates des séances d'octobre et de novembre entrent en conflit avec l'organisation et la tenue des prochaines élections municipales;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite modifier les dates des séances du mois d'octobre et de novembre 2021, apparaissant à la résolution 2020.11.198, et tenir une séance le lundi 4 octobre et le lundi 15 novembre et ainsi modifier le calendrier 2021;

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon.  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** la modification des dates des séances du conseil d'octobre et de novembre du calendrier 2021 tel que présenté.

#### **ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.45

### **RÉSOLUTION – NOMINATION DE MADAME BRIGITTE CHAGNON COMME MAIRESSE SUPPLÉANTE À LA RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (RSSIVR)**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a adopté, en novembre 2020, la résolution 2020-11-200 nommant madame Brigitte Chagnon comme mairesse suppléante pour une période de six mois;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal avait également nommer madame Brigitte Chagnon comme représentante substitut à la mairesse auprès de Tricentris, de la RIDR et de la RCER;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite également nommer, pour la même période, madame Brigitte Chagnon comme représentante substitut à la mairesse auprès de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR);

Il est proposé par la conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**DE NOMMER** madame Brigitte Chagnon comme représentante substitut de la Municipalité auprès de la RSSIVR.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.03.46

### **RÉSOLUTION – OCTROI D'UNE BOURSE À UN ÉTUDIANT FINISSANT DE 5<sup>e</sup> SECONDAIRE DE LA POLYVALENTE SAINT-JOSEPH DE MONT-LAURIER (PSJML)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut encourager la persévérance et la réussite scolaire des jeunes de son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut participer au Programme de bourses d'études aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de la PSJML;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité veut encourager des jeunes résidents à La Macaza;

Il est proposé par la conseillère madame Brigitte Chagnon  
Et résolu à l'unanimité

**D'OCTROYER** une bourse de 100\$ à un étudiant résident de la Macaza et finissant de 5<sup>e</sup> secondaire de la PSJML.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense qui sera imputée au compte Subvention OBNL portant le numéro de folio 02-70290 970.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.47

**TRÉSORERIE**  
**RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste officielle des comptes à payer au 3 mars 2021 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES: 42 988.32\$

REMISES D.A.S. : 27 095.45\$

COMPTES PAYÉS AU 3 MARS 2021 : 246 815.52\$

PAIEMENTS AUTOMATIQUES : 8 781.08\$

PRÉLÈVEMENTS : 8 781.44\$

COMPTES FOURNISSEURS : 31 828.42\$

**TOTAL : 366 290.23\$**

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** la liste des déboursés et des comptes à payer du mois de février 2021.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

2021.03.48

**RÉSOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DE LA RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (RSSIVR)**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la RSSIVR a adopté son rapport annuel 2020 lors de sa séance ordinaire du 17 février 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel et que le rapport de la RSSIVR est conforme aux exigences du ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport d'activités 2020 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la RSSIVR pour les municipalités de La Macaza et Lac-Saguay et la Ville de Rivière-Rouge, en lien avec le plan de mise en œuvre locale et intégré au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, entré en vigueur le 3 juin 2005;

Il est proposé par le conseiller monsieur Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** le rapport annuel 2020 de la RSSIVR.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.49

### **RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROJET D'ENTENTE DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)-VERSION 2**

**CONSIDÉRANT QUE** le 28 août 2018, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté un *Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU)* afin de baliser les interventions de sauvetage hors du réseau routier et accroître la protection offerte dans ces secteurs (MRC-CC-12987-08-18);

**CONSIDÉRANT QUE** grâce au Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier du ministère de la Sécurité publique du Québec, la MRC en 2019 a reçu une aide financière qui a permis d'équiper ou de mettre à niveau les équipements de sauvetage d'urgence en milieu isolé de quatre services de sécurité incendie sur son territoire, soit les services des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, de Ferme-Neuve, de Lac-des-Écorces et de l'Agglomération de Rivière-Rouge;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent s'entraider afin que chacune d'entre elles puissent bénéficier à moindre coût des ressources à leur disposition pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé et afin d'assurer ce service sur l'ensemble de leurs territoires;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle souhaitent conclure une entente intermunicipale de fourniture de services pour encadrer les services d'urgence en milieu isolé sur leurs territoires ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité de coordination du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie tenu le 6 mai 2020 quant à l'adoption de la première version du projet d'entente et la résolution du Conseil de la MRC (MRC-CC-13735-05-20);

**CONSIDÉRANT QU'**il y avait lieu de modifier certaines dispositions de la première version du projet d'entente, notamment afin de compléter les équipements SUMI par des systèmes de transport de blessés, de permettre l'acquisition et l'amélioration d'équipements SUMI et afin de fixer la date d'entrée en vigueur de l'entente au 1<sup>er</sup> janvier 2021;

**CONSIDÉRANT** la résolution du Conseil de la MRC (MRC-CC-13912-11-20) quant à l'adoption de la deuxième version de l'entente;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Macaza a pris connaissance de cette entente et souhaite y adhérer ;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le projet d'entente de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) – Version 2 et d'autoriser la mairesse et la direction générale à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité de La Macaza.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.50

### **RÉSOLUTION – APPROBATION DE LA DÉPENSE DE L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le véhicule Ford Ranger 2008, dont disposait les travaux publics, démontrait un état d'usure avancé faisant craindre pour la sécurité des personnes le conduisant;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite procéder à son remplacement par l'acquisition d'un Chevrolet Silverado 2014, au coût de 24 999\$, incluant les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait prévue cet achat au Programme triennal d'immobilisation 2021-2023;

Il est proposé par le conseiller monsieur Benoit Thibeault  
Et résolu à l'unanimité

**D'APPROUVER** la dépense de 24 999\$ pour l'achat d'une camionnette pour les travaux publics.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussigné Caroline Dupuis, directrice générale par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte, *Surplus non affecté* portant le numéro de folio 55 99100 000.

**ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis  
Directrice générale par intérim

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

2021.03.51

### **RÉSOLUTION –ADHÉSION AU REGROUPEMENT D’ACHATS DE L’UMQ POUR LE SEL DE DÉGLAÇAGE POUR LA SAISON 2021-2022**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Macaza a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de La Macaza désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par le conseiller monsieur Christian Bélisle

Et résolu à l'unanimité

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**QUE** la Municipalité (ou MRC ou Régie) confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2025 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2024-2025;

**QUE** pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité (ou MRC ou Régie) devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2021-2022;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

**QUE** si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

**QUE** la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2021-2022, ce pourcentage est fixé à 1.0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.0% pour les non-membres de l'UMQ;

**QU'UN** exemplaire signé et conforme de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

### **ADOPTÉE**

---

Caroline Dupuis

Directrice générale par intérim



## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

### AVIS DE MOTION ET DE DÉPÔT – MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÈGLEMENT 2018-132 CONCERNANT LA COLLECTE, LA DISPOSITION ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Je, Benoit Thibeault, conseiller, donne avis de motion et de dépôt de modifications apportées au règlement 2018-132 concernant la collecte, la disposition et le transport des matières résiduelles.

### TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 2021.03.52 RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par le conseiller monsieur Pierre Rubaschkin  
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h29

**ADOPTÉE**

LA MAIRESSE

\_\_\_\_\_  
Céline Beaugard

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

\_\_\_\_\_  
Caroline Dupuis